



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

18/01/2006: Services portuaires: le rejet de la directive par le Parlement européen est une occasion manquée - Dominique Vlasto, Député européen (UMP, PPE-DE, F), Adjointe au Maire de Marseille

Dominique VLASTO a réagi au rejet par le Parlement européen, ce mercredi 18 janvier 2006, du projet de directive de libéralisation des services portuaires, regrettant que la session plénière n'ait pas posé les bases d'une véritable politique portuaire pour l'Union européenne.

" J'ai voté contre le rejet de ce texte parce que ce n'est pas une attitude constructive et responsable en première lecture. Le texte n'était certes pas parfait et j'ai donc voté pour un renvoi en commission parlementaire des transports, parce que le développement des ports européens mérite qu'on retravaille ce texte et qu'on l'améliore, en reprenant les consultations dans le calme. Cette solution n'est malheureusement pas passée.

Je crois que le résultat du vote d'aujourd'hui n'est pas bon pour nos services portuaires et je veux dire aux dockers qu'ils n'ont rien gagné dans ce vote. Cette directive ne créait pas la concurrence, qui est mondiale et existe déjà depuis longtemps, mais posait un cadre réglementaire pour la contrôler. Les amendements que nous avons proposés, et qui n'ont pas été mis aux voix du fait du rejet, apportaient des garanties sociales et environnementales positives.

Avec ce vote, il n'y aura pas de directive et les problèmes de concurrence seront traités au cas par cas par la Commission européenne et la Cour de Justice de Luxembourg. La libéralisation se poursuivra, mais sans contrôle parlementaire.

Après deux échecs consécutifs, il n'y aura pas de nouveau texte avant quelques années et c'est donc une période d'insécurité juridique qui s'ouvre pour les ports européens et les services portuaires. "

Pour toute information:

Dominique Vlasto, Député européen Tél: + 333 88 17 71 61

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>